

Charte d'engagement EcoWatt PACA – Métropole d'Aix-Marseille-Provence

fondements

L'enjeu d'ÉcoWatt PACA est de sensibiliser la population de la région PACA aux pointes de consommation en hiver afin de les inciter à procéder aux bons gestes énergie, tout en relayant l'information auprès de leur entourage. Depuis l'hiver 2010, les partenaires de la démarche ÉcoWatt (RTE, la Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Régional PACA, le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, la Principauté de Monaco, l'ADEME et Enedis) ont décidé de mettre à disposition de toutes les collectivités/institutions du territoire une charte d'engagement.

La présente charte donne aux différents acteurs un cadre de référence. Elle concrétise les actions auxquelles les collectivités/institutions s'engagent à procéder en devenant signataires.

l'enjeu de la charte d'engagement ÉcoWatt

L'enjeu est de faire des collectivités/institutions, des ÉcoW'acteurs engagés contribuant concrètement à limiter la consommation d'électricité lors des pics, et des ambassadeurs de la démarche sur la région PACA.

vos engagements

1/ Inscrire la Métropole d'Aix Marseille Provence au dispositif ÉcoWatt à partir du site www.EcoWatt-paca.fr.

2/ Nommer un ambassadeur ÉcoWatt qui assurera l'information (pics de consommation, bons gestes énergie) et relaiera les témoignages de l'engagement de la Métropole d'Aix Marseille Provence vers ÉcoWatt.

3/ Procéder aux bons gestes énergie, notamment en cas de pics de consommation (*cases à cocher*)

- Inciter vos agents à éteindre la lumière dans les espaces inoccupés
- Réduire la température ou couper les chauffages électriques dans les espaces inoccupés
- Éteindre ou réduire au maximum la consommation d'électricité dans les espaces inoccupés (salles de sport, salle des fêtes, bâtiments scolaires pendant les vacances...)
- Privilégier l'utilisation de programmation si vous en disposez
- Arrêter la ventilation mécanique contrôlée lors de la fermeture du bâtiment
- Programmer ou utiliser le chauffage électrique en fonction de la présence du personnel
- Programmer l'éclairage des bureaux en fonction de la présence du personnel
- Inciter vos salariés/agents à éteindre le matériel de bureau en quittant les locaux (ex : écran ordinateur ; etc.)
- Si votre activité le permet, réduire la consommation de vos équipements entre 18h et 20h ou reporter le lancement d'activités fortement consommatrices d'électricité après 20h
- Ajuster la consommation de vos équipements aux activités

4/ Informer vos agents (*cases à cocher*)

- Mettre en place des actions de sensibilisation en interne sur la Maitrise de la demande en énergie et EcoWatt (affichettes près des appareils électriques, e-mail de rappel sur les bons gestes, etc.)
- Inscrire collectivement vos collaborateurs (adresses e-mails professionnelles) en remplissant le formulaire d'inscription collective.
- Présenter la démarche EcoWatt sur vos supports de communication interne (journal interne, Intranet, etc.)
- Envoyer un e-mail de présentation de la démarche EcoWatt à l'ensemble de vos collaborateurs.
- Accrocher l'affiche EcoWatt (téléchargeable sur le site) dans les lieux de partage (tableau d'affichage, cafétéria, machine à café...)
- Distribuer les supports de communication EcoWatt téléchargeables sur la rubrique espace comm du site ecowatt-paca.fr

5/ Relayer l'information et valoriser votre engagement auprès de vos partenaires et usagers (*cases à cocher*)

- Mettre en valeur vos engagements au sein de vos outils de communication externe et lors d'événements
- Utiliser la signature e-mail « je suis EcoW'acteur » (téléchargeable sur l'espace comm du site)
- Mettre les outils de communication EcoWatt dans vos lieux d'accueil du public
- Informer les usagers des gestes qu'ils peuvent mettre en œuvre (panneau d'affichage, information par l'accueil...)

6/ Adresser votre témoignage écrit à info@ecowatt-paca.fr (description des actions mises en œuvre – texte de 200 à 700 signes max.). Ce témoignage pourra être diffusé sur le site EcoWatt – rubrique « ils se sont engagés » – ou tout autre support de communication EcoWatt.

Nom de la collectivité : Métropole d'Aix Marseille Provence

Représentant signataire :

Béatrice ALIPHAT, Conseillère métropolitaine déléguée à l'Industrie et aux Réseaux d'Énergie

Ambassadeur EcoWatt :

Téléphone :

Adresse électronique :

Adresse postale :

Acceptez-vous que nous prenions contact avec vous pour témoigner sur votre engagement, notamment auprès des médias ?

Oui Non

Acceptez-vous que le logo ou le blason de votre collectivité/institution, ainsi que votre témoignage, soient insérés sur le site EcoWatt PACA, dans la rubrique « ils se sont engagés » ?

Oui Non

Si oui, envoyez votre logo ou blason par mail à info@ecowatt-paca.fr

Fait à

le / /

Signature

Tampon de la collectivité/institution